

# Association Intercommunale de Chasse Agréée Saint Victor



## Travaux expérimentaux de réouverture et de mise en culture de parcelles agricoles abandonnées dans la garrigue audoise

L'Association Intercommunale de Chasse Agréée Saint Victor (AICA) est située dans le département de l'Aude. Elle est composée des Associations Communales de Chasses Agréées de Coustouge, Jonquières, St Laurent et Fontjoncouse. Elle représente plus de 6000 ha cadastraux.

## Engagement et intérêts dans le programme Agrifaune

Depuis la création de l'AICA, les chasseurs ont créé et entretenu des cultures faunistiques, des points d'eau et ouvert le milieu qui est passé ces 30 dernières années de garrigue à maquis en de très nombreux endroits. Cela s'est fait bénévolement.

Objectifs : ouverture du milieu, lutte contre les incendies, permettre la sauvegarde du petit gibier, mieux maîtriser les populations de sangliers.

L'AICA a trouvé de nombreux intérêts dans Agrifaune:

- La richesse des échanges
- La confrontation des idées
- Des possibilités d'essais de « cultures diverses » jamais semées sur leur territoire.
- Des résultats encourageants (des comptages montrant une répartition des coqs sur de nouvelles zones où ils n'étaient pas observés, des indices ou observation de lièvres, palombes sédentaires et même lapins!).
- La motivation des chasseurs de l'AICA suscitée par un projet qui fédère.

### Les apports du programme:

L'apport financier a permis l'achat de matériel (disques et semoir pour l'ensemencement des cultures faunistiques) et a permis de redonner au territoire un attrait pour le gibier dès la première année.

Les résultat sur le terrain : un territoire de chasse entretenu et aménagé par les chasseurs où on passe en voyant toujours du gibier!

- La possibilité de créer en dehors de la zone du projet d'autres secteurs de cultures faunistiques avec le concours d'une autre Acca (Jonquières).

## Partenariats mis en place

Partenaires : OFB, ONF, Conseil Départemental, Communes de Coustouge, Acca de Coustouge et de Jonquières , FDC11.

Mais également d'autres partenaire techniques:

- E-terrassment (entreprise de travaux agricoles locale)
- Entreprise Rodriguez
- GIC des Basses Corbières - GAEC Montjoi depuis 2021 pour l'ensemencement des cultures faunistiques.
- Les chasseurs bénévoles de l'AICA (plus de 3000h de travail sur 3 ans).



# Association Intercommunale de Chasse Agréée Saint Victor



## Actions mises en place

### √ Aménagement et Gestion

Le projet a lieu sur le territoire de l'ACCA de Coustouge (957ha) et porte sur une superficie de 532ha. La partie sélectionnée pour le projet est constituée de garrigues et maquis, territoire accessible uniquement avec des véhicules 4x4 sur des pistes chaotiques, sans aucune route goudronnée. La souche de perdrix rouge est sauvage, aucun lâcher n'ayant jamais été effectué. Les premiers comptages en 2016 ont démontré que la population présente n'était pas en voie d'extinction, malgré la présence importante de sangliers, et pouvait se développer avec des travaux d'aménagement du milieu naturel.

Aussi différents travaux ont été conduits pour rouvrir les parcelles et permettre un ensemencement:

- Recensement de parcelles potentiellement à « ouvrir » en fonction de la nature des sols (peu de cailloux ou pas de rochers)
- Elagage des arbres (pins d'Alep, espèce invasive) ou suppression sur les parcelles pour permettre au tracteur de passer et de travailler.
- Gyrobroyage sur ces parcelles, impératif pour la mise en place de cultures
- Décompactage des parcelles, certaines n'ayant jamais été ensemencées
- Ensemencements de diverses cultures faunistiques avec un programme établi pour faire « tourner » les cultures sur les parcelles. Essai de « cultures méditerranéennes pérennes » dans un but d'économie pour éviter d'ensemencer chaque année les parcelles.
- Comptages des coqs chanteurs avec magnétophone : résultats surprenants qui ont permis de comptabiliser plus de coqs que ceux que les chasseurs locaux auraient estimés.

|                           | 2016        | 2017         | 2018         | 2019        | 2020                                    | 2021      |
|---------------------------|-------------|--------------|--------------|-------------|---|-----------|
| 1 <sup>er</sup> comptage  | 12          | 18           | 9            | 8           | 13                                      | 11        |
| 2 <sup>nd</sup> comptage  | 5           | 9            | 14           | 5           | X                                       | 10        |
| 3 <sup>ème</sup> comptage | 11          | 17           | 18           | 7           | x                                       | 15        |
| <b>moyenne</b>            | <b>9,33</b> | <b>14,66</b> | <b>13,66</b> | <b>6,66</b> | <b>13 (1 seul comptage crise Covid)</b> | <b>12</b> |

Bilan des comptages au magnétophone de coq de perdrix rouges de 2016 à 2021



## Suivi et développement des actions

L'objectif est de continuer l'entretien des parcelles, en développer sur d'autres secteurs en fonction des finances, continuer les comptages de coqs, permettre l'accueil de présidents de chasse et de chasseurs sur le territoire : un territoire Agrifaune « vitrine ».

Le site accueillera également le tournage de séquences pour un documentaire visant à promouvoir les actions de gestion des espaces en faveur de la faune sauvage dans le sud de la France.

Des visites des parcelles rouvertes et mises en culture seront également organisées par l'AICA.